

T.M.J.-  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 92-144 du 12 Juin 1992

portant nomination de Responsables  
au Cabinet du Président de la  
République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991, portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991, portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991, fixant la composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;

SUR proposition du Président de la République,

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 Juin 1992,

DECRETE :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées au Cabinet du Président de la République :

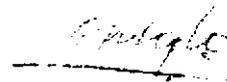
- Conseiller Diplomatique : Monsieur Mamert Coffi RANDOLPH,
- Conseiller Technique : Monsieur Samson DOSSOUMON,  
Juridique (cumulativement avec ses fonctions actuelles)
- Conseiller Technique pour : Madame Vicentia BOCO épouse  
les Affaires Sociales et TOGNISSO, (cumulativement  
Sanitaires avec ses fonctions actuelles).

.../...

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONGOU, le 12 Juin 1992

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



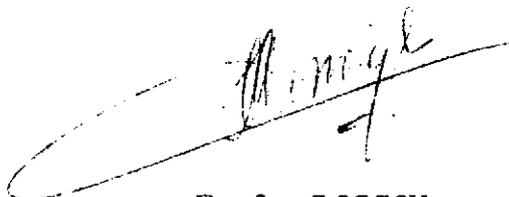
Nicéphore SOGLLO.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire  
Général à la Présidence de la  
République,



Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Finances,



Paul DOSSOU.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 MF 4 AUTRES MINISTERES 18  
DÉPARTEMENTS 6 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DLC-INSAE 3 UNB-FASJEP-ENA 3  
GCONB-IGAA-DCCT 3 INTERESSES 3 JO 1.-